



Marketplace entre particuliers : possible ?

Par **PooC**, le **30/11/2012** à **17:24**

Bonjour,

J'ai un projet qui me tient à coeur depuis un moment, et je cherche à en connaître les implications sur le plan juridique / fiscal / social avant de me lancer.

Le contexte :

Je souhaite créer une marketplace qui regrouperait des vendeurs particuliers et des acheteurs particuliers et ayant le fonctionnement suivant :

Des artistes mettent en vente leur créations sur la boutique, et sont rémunérés en fin de mois sur leurs ventes. La marketplace prélève une commission.

Il s'agit typiquement du modèle de videohive, graphicriver, ou audiojungle mais appliquée à une petite niche que je préfère garder "secrète" pour le moment. La différence avec une marketplace classique est que les vendeurs peuvent être de simples particuliers qui veulent vendre leurs créations et gagner un peu d'argent.

Les questions :

1) Peut-on faire ce genre de chose en France ?

2) Comment cela se passerait pour rémunérer les vendeurs ? Les particuliers ne peuvent pas fournir de facture, je me trompe ?

3) Quel statut juridique serait le plus adapté à ce type d'activité, sachant que je me sens capable de lancer et gérer la plateforme tout seul dans un premier temps ? Est-ce possible en auto-entrepreneur, tant que je ne dépasse pas le plafond de chiffre d'affaires d'environ 80 000 € par an ? Ceci me permettrait d'ailleurs de ne pas avoir à facturer la TVA.

4) Ya t'il des spécificités liées au fait que la marketplace serait internationale ? Les vendeurs et acheteurs ne seraient pas uniquement Français, mais de n'importe quel pays !

Je vous remercie d'avance de tout conseil que vous pourriez avoir, et je reste à votre disposition pour plus de précisions,

Merci d'avance,

Jonathan